

## RÉSUMÉ - Plan de gestion du béluga (*Delphinapterus leucas*) en Ontario

Élaboré par Ted (E.R.) Armstrong

Le béluga (*Delphinapterus leucas*) est une espèce de petite baleine dentée (sous-ordre des odontocètes) de la baie d'Hudson. Elle est désignée comme espèce préoccupante aux termes de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de 2007 (Ontario). Cette espèce arctique et subarctique migre annuellement de son aire d'hivernage – le détroit d'Hudson et ailleurs dans la partie est de l'arctique canadien – vers la baie d'Hudson. Pendant l'été, l'espèce est répartie presque partout le long des côtes québécoises, ontariennes et manitobaines des baies d'Hudson et James. La majorité de la population ontarienne de bélugas a été identifiée comme appartenant à la population de l'ouest de la baie d'Hudson. Il s'agit là d'une population nombreuse et relativement saine d'environ 50 000 individus, répartie tout le long des côtes ontarienne, manitobaine et québécoise de la baie d'Hudson ainsi que de celle du sud-est du Nunavut. Elle est considérée par le COSEPAC comme espèce préoccupante. Beaucoup plus petite, la population de l'est de la baie d'Hudson passe l'été le long de la côte québécoise de la baie d'Hudson et elle est considérée comme en voie de disparition par le COSEPAC. La baie James, où la population des bélugas est saine et apparemment en croissance, semble être un cas unique en ce que beaucoup de ces baleines passent l'hiver dans la baie. Il y a une certaine incertitude à savoir à quel groupe de populations appartiennent les bélugas de la baie James. Aucune de ces populations n'est officiellement visée par la *Loi sur les espèces en péril* fédérale. Aux fins du présent plan, on suppose que tous les bélugas de l'Ontario font partie de la population de l'ouest de la baie d'Hudson, telle que désignée par le COSEPAC.

Les estuaires sont des habitats d'été très importants pour les bélugas. Les baleines comptent sur les estuaires pour certaines fonctions d'habitat, dont la quête de nourriture, la mue, l'élevage des jeunes, des avantages thermiques et la protection contre les prédateurs. Les bélugas sont très fidèles à certains estuaires et reviennent à l'endroit de leur naissance (philopatrie). Cette fidélité semble apprise et transmise au fil des générations par l'entremise des relations matrilineaires. À cause de ces caractéristiques, il est parfois difficile de rétablir des populations locales qui ont gravement diminué ou qui ont disparu.

Bien qu'on puisse observer des bélugas presque partout le long des côtes ontariennes des baies d'Hudson et James, certains endroits sont davantage fréquentés et utilisés que d'autres par les bélugas, notamment les estuaires des rivières Winisk et Severn, la rive nord-ouest de la baie James depuis le cap Henrietta Maria jusqu'à la rivière Lakitusaki au sud, et au large, près de la pointe Ekwan. La rivière Moose est la seule en Ontario sur laquelle on possède des relevés qui démontrent que les bélugas remontent en amont sur une distance considérable.

Les collectivités inuites ont une forte tradition de récolte du béluga. Hors de l'Ontario, certaines populations de bélugas ont été gravement dépeuplées par des récoltes

commerciales antérieures et la récolte actuelle. Bien qu'il n'existe aucune étude officielle sur les connaissances autochtones, il semble que, le long des côtes des baies d'Hudson et James, les collectivités criées de l'Ontario n'ont pas la même tradition de récolte du béluga que les collectivités inuits du Nord. Cependant, certaines récoltes passées ont servi à nourrir les chiens de traîneau.

Bien que toujours considérée saine, la population de l'ouest de la baie d'Hudson est aux prises avec un certain nombre de menaces potentielles et croissantes, dont les récoltes ailleurs dans son aire de répartition annuelle, un développement industriel accru, des activités d'exploration et de prospection visant les ressources naturelles, l'augmentation du bruit ambiant, les changements climatiques et la pollution.

L'objectif de gestion de ce plan est d'assurer que l'état de la population du béluga en Ontario soit maintenu ou amélioré afin que cet état et la pérennité de la population ne soient pas menacés par des événements naturels et les activités humaines.

À cette fin, les objectifs de gestion de l'Ontario sont les suivants :

1. Entreprendre une surveillance régulière de la distribution et de l'abondance de la population du béluga dans les eaux ontariennes et adjacentes à celles-ci.
2. Identifier et protéger les habitats de grande valeur du béluga, et obtenir plus de renseignements sur l'utilisation par l'espèce des rivières et des estuaires de l'Ontario et des eaux côtières adjacentes.
3. Augmenter notre compréhension des connaissances autochtones sur la répartition, l'abondance, l'habitat, la récolte, les tendances et l'état du béluga en Ontario.
4. Sensibiliser la population à la présence, à la situation de l'espèce quant à sa conservation et aux besoins du béluga en Ontario.

Un certain nombre d'approches de gestion ont été ciblés pour atteindre ces objectifs.